Zeitschrift: Wissen und Leben

Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft

**Band:** 23 (1920-1921)

**Artikel:** Un homme d'état vaudois: Henri Druey

Autor: Rossel, Virgile

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-749656

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## UN HOMME D'ÉTAT VAUDOIS: HENRI DRUEY

I.

Henry Druey fut, sans contredit, de tous les hommes d'Etat vaudois, celui qui exerça l'influence la plus durable comme la plus décisive sur l'évolution politique de son canton et de la Confédération suisse. De bonne heure, il comprit que, dans une république, le peuple devait être associé à l'action législative et gouvernementale. Et, s'il est vrai que l'esprit radical naquit avant Druey, Druey peut revendiquer l'honneur d'avoir créé le parti radical, auquel, comme le note M. Ernest Deriaz dans son excellente biographie, 1) "il fournit un corps de doctrine, donna un programme et qu'il poussa hardiment dans les voies de l'avenir". Son tempérament le portait à n'avoir rien de commun avec ces gens du juste-milieu qui, au jugement de Talleyrand, "se tiennent entre cour et jardin et ne voient jamais dans la rue". Il voyait, lui, "dans la rue"; et même il ne lui déplaisait pas d'y descendre. Que les autorités inspirent confiance à leurs administrés, cela ne suffit point, car elles cèdent volontiers à la tentation d'imaginer que tout va pour le mieux parce qu'elles sont confortablement assises dans des fauteuils de tout repos. Il est nécessaire encore qu'elles songent moins à elles-mêmes, aux intérêts de leur classe ou de leur milieu, qu'à la réalisation d'un idéal qui soit celui de la nation entière. D'avoir pénétré le sens intégral du principe démocratique et d'avoir conformé son rôle public à ses idées, Henri Druey restera, en dépit d'erreurs ou d'inconséquences inévitables, l'un des types les plus représentatifs et les plus complets de la génération qui fit la Suisse nouvelle.

La psychologie du Vaudois, telle que nous la devons à Juste Olivier, expliquerait mal la ténacité agressive et l'impétueuse énergie d'un Druey, quoique ce dernier fût de son pays autant qu'on peut l'être. Elle est par trop sommaire pour n'être pas sujette à caution. Le "mouton", qui "chôme", rend assez mal, ce me semble, l'image de cette race paisible sans doute et patiente, mais qui a de la fi-

<sup>1)</sup> Ernest Deriaz: Un homme d'Etat vaudois, Henri Druey, 1799—1855. Un vol. in-12. Librairie Payot & Cie., Lausanne, 1920.

nesse, mais qui peut déployer du ressort et de la vigueur. Et puis, les exceptions à la règle de molle indolence, de facile soumission, ne laissèrent point d'être assez nombreuses. Quoi qu'il en soit, le relief si accentué de la physionomie et de la carrière, chez Henri Druey, ne jure nullement avec les origines de ce Vaudois authentique.

Située aux confins de la Suisse germanique et de la Suisse romande, l'enclave d'Avenches empiète quelque peu sur l'une et sur l'autre. Elle n'apparaît pas moins comme un trait d'union que comme une frontière. Or, c'est à l'extrême limite du district d'Avenches, dans le petit village de Faoug, que naquit Druey, le 12 Avril 1799. L'un de ses proches a dit de cette localité: "La société de tir a son stand sur territoire vaudois, les cibles sont sur Fribourg et les balles vont tomber dans le canton de Berne". Il marquait ainsi, en termes pittoresques, l'étroitesse des liens qui existent entre la population de Faoug et ses voisins de langue allemande. Et, sans y penser peut-être, il montrait pourquoi Henri Druey eut, plus que tout autre, la vive intelligence des conditions très particulières de la politique suisse.

Sur l'enfance et la jeunesse du futur conseiller fédéral, nous pouvons être sobre de détails. Après de médiocres études générales, Druey entra chez un notaire de Lucens en qualité de stagiaire. Il eut la chance rare d'être admis dans l'intimité du pasteur Piguet, âme pieuse et nature enthousiaste. On traversait alors la fiévreuse période du Réveil. Bien que M. Piguet ne se fût pas associé au mouvement piétiste qui divisa l'église vaudoise, il était un admirateur passionné de Fénelon: les doctrines du renoncement et du pur amour n'avaient pas d'adepte plus fervent que lui. Toute la vie spirituelle et religieuse de Druey reçut, à ce moment, l'empreinte de l'exaltation mystique à laquelle cédait son mentor et son ami.

A l'Académie de Lausanne, il suivit, dès la fin de l'année 1818, les cours de littérature, de philosophie et de droit. Son diplôme de licencié en poche, et quoiqu'il eût, comme il l'écrira plus tard à Mme Piguet, "la capacité légale d'être à peu près tout" dans le canton de Vaud, il jugea son bagage de connaissances trop léger pour ne pas l'accroître. Il partit pour l'Allemagne.

Le juge de paix d'Avenches lui délivra un passeport qui renferme ces indications: "Daniel-Henri Druey, âgé de 21 ans, taille cinq pieds et deux pouces, mesure de France, cheveux châtain clair, front moyen, sourcils bruns, yeux roux, nez moyen, bouche petite, barbe naissante, allant à Tubingue, de son état licencié en droit, dans l'intention d'étudier le droit". Druey n'a rien d'un Adonis et sa stature n'imposera guère à ses camarades des Burschenschaften. L'acuité de son regard et la décision de son allure, non moins que l'ardeur de sa parole et la fougue de son caractère, feront néanmoins qu'il ne passera inaperçu ni à Tubingue, ni à Heidelberg, ni à Gœttingue, ou à Berlin.

A peine arrivé, il est sous le charme. L'Allemagne de Mme de Staël lui est révélée et il revivra, comme Renan devait les revivre, "sous le ciel brumeux du Nord, les beaux jours de Socrate, d'Aristote et de Platon". Ses maîtres seront Thibaut, Mittermaier, Schlo ser, Eichhorn, et surtout Hegel. Mais la science a de dangereuses rivales, dont il nous parle avec une sincérité sans mesure dans son curieux Mémorial analytique et journalier de mes actions, de mes discours, de mes pensées, de mes sentiments et de mon état sous les trois rapports physique, moral, intellectuel, que M. Paul Maillefer donna, il y a quelque seize ans, à la Revue historique vaudoise. Les confidences d'un Montaigne, les confessions d'un Jean-Jacques pâlissent, pour la brutale franchise, sinon, évidemment, pour le mérite littéraire, auprès de ce journal où Druey note impitoyablement toutes ses défaites et toutes ses chutes. C'est qu'il "a apporté au monde des nerfs irritables et des goûts de sensualité". Du moins pratiquait-il le "connais-toi toi-même" du sage. D'ailleurs, comme il a, de son propre aveu, "très peu de paresse", ce i une Vaudois jetant sa gourme sur les bords du Neckar, du Rhin ou de la Sprée combat ses crises de folie par des excès de travail.

Hegel, qui professe à Gœttingue, l'a fasciné dès la première rencontre. On a extrait de la philosophie hégelienne le despotisme pruss en et l'absolutisme marxiste. Il y a autre chose en elle, et Druey y puisa sa foi inébranlable au progrès humain avec sa foi au bon sens de la majorité populaire. Et ne serait-ce point à elle qu'il doit, et la richesse de sa dialectique, et la flamme de ses convictions? Sainte-Beuve, dans ses *Portraits littéraires*, l'appellera "une espèce de sanglier hégelien".

Après quatre années d'Alemagne, Druey séjourna quelques mois à Paris et en Angleterre. S'il s'y "détourna un peu de la

contemplation de l'infini", comme il le mande en 1825 au pasteur Piguet, si les agréments de la société mondaine ne le rebutèrent point, il s'enrichit d'expériences et d'observations qui le préparèrent à être le conducteur d'hommes qu'il fut après s'être réadapté aux modestes et cependant complexes réalités du foyer vaudois.

II

Avocat à Moudon dès 1828, Henri Druey entend ne point être asservi par l'exercice du barreau. Toutefois la plaidoirie l'amène à débrouiller son éloquence et à contrôler ses dons. Au surplus, il n'est pas pressé de participer à la vie publique. N'en est-il pas à ignorer même sous quel drapeau il marchera? Mais quoi! nous ne sommes qu'à moitié les artisans de notre destin. Le Grand Conseil s'ouvre devant Druey avant même qu'il ait eu le loisir de faire son examen de conscience politique. D'instinct plutôt que par choix, il siégera parmi les députés campagnards, ce qui étonne les intellectuels du parti libéral et le fait traiter d'ambitieux. Il se cherche. l'indépendance lui sourit, il est hanté par le souvenir des penseurs allemands qui l'ont initié à toutes les audaces de la raison. S'il estime que "tous les systèmes n'ont qu'une valeur relative", il n'en déclare pas moins: "Kant, Fichte, Schelling, Hegel, sont chacun radicaux dans leur genre, parce qu'ils sont profonds, qu'ils sont remontés à la source... Hegel est le plus radical de tous, parce qu'il est le plus profond. "Ses collègues du Grand Conseil sont impressionnés, s'ils ne sont séduits, par son savoir encyclopédique et sa puissance de généralisation. Et ils sentent qu'il ne sera pas indéfiniment le prisonnier de ses formules abstraites. Déjà, il se sert de la presse et sa tactique parlementaire n'est plus d'un novice.

Il venait d'être appelé au Tribunal cantonal, lorsque les Lausannois s'avisèrent d'imiter les Parisiens et de s'offrir le luxe d'une révolution. L'exemple des émeutiers maladroits et timides de 1830 ne fut point perdu pour Henri Druey: "Imbéciles qu'ils ont été, dira-t-il à l'un de ses intimes; ils ont perdu le seul moment favorable; c'était de proclamer le gouvernement provisoire. Ils ont manqué de tête, de cœur, de je ne sais quoi. "En 1845, il ne recommencera pas les fautes de ceux à qui il eût souhaité meilleur succès.

A trente ans, il n'était radical que d'idées. Les événements de 1830 l'éclairèrent sur lui-même. Ses sentiments furent désormais d'accord avec ses principes. Il avait disserté sur la souveraineté populaire, il n'était pas éloigné de croire que la démocratie serait le régime des temps nouveaux; dorénavant, à ses yeux, l'Etat se confond avec le peuple et, de plus en plus, l'œuvre de Druey s'accomplira dans le sens d'une volonté appliquée au bien de tous.

Membre de la Constituante, il proposa, le 28 février 1831, d'insérer dans le projet de charte cantonale le texte suivant: "Le canton de Vaud fait partie de la Confédération suisse, pour exprimer que notre canton attache un haut prix à continuer d'appartenir à cette commune patrie et que les dispositions du pacte (le Pacte fédéral de 1815) sont en tête de nos principes généraux de droit et de gouvernement." Ceci n'est pas du très beau style, et jamais Druey ne se piquera d'être un artiste de la parole ou de la plume; le "sanglier hégelien" de Sainte-Beuve n'a pas le culte essentiellement latin de la forme. Mais toute une politique nationale, qui sera celle de Druey, a trouvé son expression dans cette phrase lourde et limpide. Deux lustres après, il se félicitera d'avoir été l'un des ouvriers de la constitution de 1831, parce qu'elle a répondu de manière "aussi exacte que possible au vœu du peuple". Personnellement, il serait allé plus loin qu'elle dans la voie des réformes. Mais il avait la conviction que ce pas en avant n'était qu'un premier pas, et son radicalisme savait attendre.

"Jusqu'alors, écrit son biographe M. Deriaz, il s'était borné à agir au sein du Grand Conseil (et de la Constituante) par son verbe agile et toujours écouté. Sa vaste culture, sa redoutable puissance de travail lui conféraient une autorité incontestée. Mais le peuple ne l'aimait pas encore. Cet homme systématique, tout hérissé de science juridique et de métaphysique allemande, effrayait un peu les campagnards qui l'admiraient, mais se tenaient à distance. On approuvait ses idées, ses revendications audacieuses, parce qu'elles étaient légitimes et traduisaient l'immense aspiration des foules vers l'égalité et la démocratie. "Le libéralisme vaudois de 1830 à 1845 était, au fond, assez conservateur. Il s'identifiait un peu trop avec l'idéal de la haute et moyenne bourgeoisie des villes, tandis que le radicalisme de Druey voulait être une sorte de libéralisme à l'usage de tout le monde. "Il s'agit de remuer le sol, non pas

à moitié, s'écriera-t-il, mais d'extirper jusqu'à la racine. Les palliatifs étaient bons quand l'ancien édifice était encore debout, pour l'empêcher de tomber si possible... Allons! saisissez le hoyau, la bêche, débarrassez le sol des vieux matériau du vieil édifice que vous avez renversé, afin qu'on puisse en construire un nouveau, nettoyez l'aire. Ne vous apercevez-vous pas que les ruines que vous voudriez maintenant ménager gêneront l'architecte dans la construction du nouvel édifice? En un mot, le vice de ces doctrines, c'est d'être de l'éclectisme, qui consiste à prendre ici et là, à gauche et à droite, ce qu'il y a de bon... Rien de mieux; mais, quand on y regarde de plus près, on voit que toutes ces parties rapportées manquent de liaison, de ciment, précisément parce qu'elles découlent de principes divers. Or, en toute chose, l'unité fait la force, et l'éclectisme manque d'unité."

Plus d'hésitations, plus de marchandages, la rupture avec le passé et la course à l'avenir. "Je suis radical", lisons-nous dans une lettre de Druey à Madame Piguet (23 octobre 1832).

S'il est membre du Conseil d'Etat, ce n'est pas pour s'endormir dans la routine administrative. Il collabore au *Nouvelliste vaudois*, il stimule, il secoue les autorités, il admoneste, critique et bataille. En particulier, il considère la publicité comme le salut de la démocratie. Que la presse soit libérée de toutes entraves et dise tout! Que le gouvernement habite une maison de verre! "Rien ne pervertit un peuple, affirme-t-il, comme l'habitude du secret qui engendre l'hypocrisie et la lâcheté; il est temps de faire renaître l'antique franchise helvétique (sur laquelle il avait des illusions). Il faut bien qu'on se pénètre de l'idée que, puisque le Conseil d'Etat et ses administrations ne font pas leurs propres affaires, mais celles du pays, il n'y a, en général, pas de raison, pour lui en céler les procédés."

A la Diète fédérale, où il représente le canton de Vaud avec Monnard et Correvon, il est hardiment novateur. Quand le projet de pacte, dénommé "pacte Rossi", fut discuté dans les Etats confédérés, il se prononça carrément contre l'opinion de la majorité romande. Il protesta contre l'institution d'une Diète où chaque canton aurait le même nombre de voix quel que fût le chiffre de sa population; malgré les supplications, les objurgations de ses coreligionnaires politiques, il s'obstina. "C'est la réaction qui monte!"

Soit. Il ne modifiera pas son attitude. Régénérer la Suisse est la grande affaire, et l'on ne régénère pas une nation en lui faisant boire les tisanes d'une doctrine surannée. Qu'on le prive de son siège à la Diète! Il s'en consolera en luttant pour la vérité démocratique.

Toute la fierté, toute la raideur républicaines sont en lui. Il s'était indigné rétrospectivement contre la Suisse de 1815, qui "avait donné le coup de pied de l'âne à la France" en ne fermant pas aux Alliés les routes du Jura. Il s'éleva contre le Vorort et les cantons qui acceptaient avec trop de condescendance humiliée les notes des gouvernements réactionnaires au sujet des réfugiés italiens ou polonais: "Nous ne sommes pas menacés d'une guerre directe. Non; mais nous le sommes de quelque chose de plus dangereux que la guerre, je veux dire l'asservissement graduel et progressif... On veut nous habituer insensiblement à la servitude." Grandes paroles, que les Suisses devraient toujours méditer, car elles ont été actuelles à bien des moments de notre histoire et il se pourrait qu'elles le redevinssent demain. Druey lui-même les oublia un peu, le jour où il fut élu conseiller fédéral, comme s'il était des responsabilités sous lesquelles tout plie ou s'affaisse.

Glissons sur l'activité de Druey jusqu'à la révolution de 1845! Son radicalisme s'était brisé contre le mur d'une majorité factice qui régnait au Grand Conseil. Le pays était las d'un gouvernement qui n'était plus ni chair ni poisson, ni conservateur ni libéral, et qui se survivait. L'affaire des jésuites fut, dans la plupart des cantons, le coup de tonnerre annonciateur de l'orage. Lausanne se souleva, Eytel et Delarageaz se mettant en avant tandis que Druey demeurait à l'arrière-plan. Le Conseil d'Etat fut réduit à démissionner devant le refus d'obéissance des troupes.

Henri Druey s'était retiré avec ses collègues, que, par esprit de solidarité, il n'avait pas abandonnés au fort de la tourmente. Il recouvrait sa liberté d'action; il en profita pour rejoindre Eytel et Delarageaz. Sur la place de Montbenon, aux acclamations de près de dix mille citoyens, il célébra la révolution victorieuse: "C'est le plus beau jour de ma vie, car je vois triompher et se réaliser les principes de la souveraineté du peuple que j'ai sans cesse soutenus dans le gouvernement et que j'ai propagés par la presse depuis dix ans." Petit de taille et d'un embonpoint qui ne

le flattait pas, il n'avait pas le physique d'un tribun. Il en avait l'âme et les ressources. Bien plus, il était né homme d'Etat: largeur de vues, science politique, talents oratoires, autorité, ce manieur d'assemblées avait toutes les qualités d'un chef. Il ne résista pas à certaines suggestions fâcheuses, il ne recula point devant certaines initiatives condamnables, il s'appuya trop sur l'égoïsme méfiant des campagnes pour mater les libéraux des villes. Seuls ceux qui ne font rien peuvent se vanter d'être sans péché. "Ces gens, disait-il en parlant de ses adversaires, veulent l'arbre (le libéralisme en théorie, la Révolution française, toutes ces révolutions qui perfectionnent et civilisent la société), mais ils ne veulent pas les fruits quand ils sont amers à leurs bouches." Il voulait, lui, l'arbre et ses fruits, — tous ses fruits.

L'organisation du régime radical fut pour Druey, l'organisation même de la démocratie. Malgré les railleries et les outrages, "maître Essoufflard" — c'est ainsi qu'un chansonnier le surnomma — ne se contenta pas

De beugler comme un éléphant;

il dota le canton de Vaud d'une constitution originale, dans laquelle il s'ingénia, suivant un mot qui est de lui et qui renferme tout un programme, "d'harmoniser le double intérêt de l'individu et de la société". On l'accusa d'être un socialiste parce qu'il proposait que le travail fût "sacré, accessible à tous, supportable et convenablement rétribué". On l'écoutait avec stupeur, lorsqu'il demandait que, dans l'école primaire, "l'enseignement fût autant que possible accompagné d'exercices dans l'agriculture et les arts industriels". On se scandalisait presque de ce qu'il pût être l'auteur d'un texte tel que celui-ci: "Chaque commune est tenue d'assister ses pauvres dans les limites de ses ressources". Sans doute, ces réformes étaient-elles prématurées en 1845. Druey avait l'étoffe d'un précurseur et, s'il ne fut pas suivi sur le terrain des conquêtes sociales, dans tous les autres domaines il sut dicter les solutions nécessaires. Malheureusement ses intentions ne prévalurent pas invariablement dans l'exécution de son œuvre législative, l'unité du parti radical ne tarda pas à s'affaiblir, la possession du pouvoir eut pour conséquence l'habituel relâchement de l'esprit novateur, et Druey mourut en plein labeur avant d'avoir pu construire pour la patrie vaudoise la maison de son rêve.

Sur ces entrefaites, le drame de la politique fédérale aboutissait au Sonderbund. Question des couvents argoviens, question de l'expulsion des jésuites, question d'une alliance séparée qui diviserait la Suisse en deux camps ennemis, menaçaient l'existence même du pays. Et ce fut la guerre civile. Druey rédigea la proclamation de la Diète à l'armée. La campagne du Sonderbund se termina en quelques semaines.

Il fallut reviser le Pacte de 1815. En attendant, les notes des puissances harcelaient la Suisse de conseils et de réclamations comminatoires. Grâce à Druey et à ses amis radicaux, appuyés par l'opinion, le péril d'une intervention fut écarté. Il avait été "l'âme de la prise d'armes" contre une minorité factieuse; il avait été aussi l'âme de la Suisse en face des tentatives d'immixtion étrangère dans notre ménage national. Mais comment refondre le Pacte de 1815, qui ne garantissait aucune liberté, ni la liberté de la presse, ni la liberté confessionnelle, ni la liberté d'établissement, ni même la libre circulation, tant la Suisse était, comme le remarque M. Deriaz, "hérissée de barrières intérieures"?

La prudence commandait le maintien des deux souverainetés fédérale et cantonale, entre lesquelles il importait d'établir un juste équilibre, l'une dominant l'autre sans l'absorber. C'est le mérite et l'honneur d'Henri Druey, "la tête la plus féconde" des constituants, au témoignage de Dubs, d'avoir été le principal rédacteur de cette charte de 1848 que MM. B. Van Muyden et M. Huber ont appelée, l'un "un chef-d'œuvre", l'autre "le fait le plus heureux et le plus significatif de notre histoire".

Bien qu'il se défendît opiniâtrement, comme plus tard Louis Ruchonnet, de quitter Lausanne pour Berne, Druey dut accepter la charge de conseiller fédéral en 1848. Le Grand Conseil lui vota des remerciements pour les éminents services qu'il avait rendus au canton de Vaud. La veille de son départ, il y eut cortège aux flambeaux et, le lendemain, comme il montait, à Saint-François, dans la diligence qui l'emmènerait à Berne, les ovations se renouvelèrent. Il avait le cœur serré, mais la perspective de grands devoirs atténua la mélancolie des adieux.

Segesser, le chef du parti fédéraliste et catholique, a tracé de Druey un portrait admirablement vivant: "Druey était la tête direc-

trice du Conseil fédéral: figure énigmatique dont l'influence puissante sur la Suisse française paraissait inexplicable au Germain calme et paisible. Moitié philosophe, moitié visionnaire, il possédait le don, dans les assemblées populaires, dans les fêtes, dans les discussions publiques, au Conseil fédéral, de se comporter comme un tribun fougueux du temps de la Révolution française; par des discours tantôt profonds, tantôt burlesques, il savait émouvoir les âmes, et à côté de cela, déployer dans le silence du cabinet la réflexion la plus tranquille, trouver les combinaisons les plus ingénieuses. Aux radicaux allemands, il fut dépeint par ses collègues comme un élément impétueux, qu'il fallait contenir dans de justes limites; cependant, au fond, ils suivaient toutes ses inspirations." Druey fut bien, au Conseil fédéral, la volonté prépondérante. Qu'il y eût, dans son caractère, un goût dangereux de l'aventure, qu'il eût préconisé, en 1847, dans la commission de la Diète, une coopération militaire à l'affranchissement de l'Italie, il était trop bon démocrate pour ne pas immoler, en l'occurrence, son opinion individuelle à celle de la majorité. A la direction du département de justice et police, il eut à s'occuper des milliers de réfugiés et de proscrits qui abusaient parfois de notre droit d'asile. Quoi qu'il lui en coûtât, il s'inclina devant l'irrésistible fatalité des faits. Persuadé que la nation n'entrerait pas en guerre pour des étrangers, ce radical ombrageux se soumit à l'inévitable. De là, des colères et des rancunes qui s'exprimèrent avec une âpreté inouïe. Une caricature du Charivari bernois représenta même Druey et ses collègues du Conseil fédéral couchés aux pieds des empereurs d'Autriche et de Russie!

Les puissances ne désirant rien de moins que d'entraîner la Suisse dans des complications internationales pour en tirer profit, on peut prétendre que la fermeté de Druey nous a préservés d'incalculables mécomptes. "Il y a deux politiques, avait-il objecté à Eytel qui accusait le Conseil fédéral d'être devenu le fonctionnaire de la réaction européenne: la nationale et la cosmopolite. . . Nous suivons la politique nationale. "Tant que l'indépendance et la dignité du petit pays neutre qu'est la Suisse étaient respectées, la Confédération n'avait pas à se jeter au feu pour les autres. Cette conduite manquerait-elle de noblesse ou de prestige? Druey songeait, avant tout, aux vœux de la majorité populaire et au salut de la patrie.

Une énorme besogne pesa sur les épaules du magistrat vaudois: préparation du Code pénal fédéral de 1853, conflits de compétence à trancher, démêlés de toute sorte avec les cantons, interventions répétées à Lausanne pour y étouffer les germes de division qui se manifestaient dans le parti radical. La tâche était d'autant plus écrasante qu'il était de ceux auxquels rien n'échappe et qui contrôlent minutieusement leurs sous-ordres. "Je remplis souvent les fonctions d'huissier, disait-il plaisamment, quand personne n'est là pour porter une lettre à la poste, et jamais je ne suis mieux servi." Cette méthode de travail devait prématurément user une constitution minée par d'incessantes crises de rhumatisme inflammatoire. Druey mourut, frappé d'apoplexie, dans la nuit du 17 au 18 mars 1855.

Romantique au pouvoir, et romantique hégelien par surcroît, Henri Druey eut la chance de faire dès les années de jeunesse son apprentissage d'homme d'Etat. S'il n'eut pas la pondération, la sérénité, le charme d'un Louis Ruchonnet, il avait la foi qui se hasarde à tous les problèmes et la géniale intuition de l'avenir. Le maniement des affaires publiques, le souci des responsabilités et aussi la sagacité réfléchie du Vaudois agirent peu à peu sur son tempérament porté à l'outrance comme sur ce qu'il y avait de tumultueux et de fumeux dans son esprit formé par la philosophie germanique. Surtout, il comprit le peuple et il l'aima de toute la généreuse violence de son cœur. Comme il l'écrivait à l'avocat Gide, en son langage qui était souvent d'une savoureuse trivialité: "Une grosse bête qui a le sentiment populaire est un représentant plus capable qu'un homme très savant, qui ignore le peuple ou le méprise."

Solidarité, fraternité, justice entre les enfants du même pays, forte unité morale de la Confédération, haine d'un cantonalisme étroit et méfiant, souffle vivifiant d'idéalisme traversant toute la politique suisse, c'est en cela que se résument la pensée et l'œuvre d'Henri Druey, — du "père Henri", comme l'appelaient familièrement ses concitoyens.

LAUSANNE

VIRGILE ROSSEL